

[Texte]

CP-CN telex they want \$200 a month just to install the line. They do not even have a line down there.

[Interprétation]

au télex CP-CN, on leur demande \$200 par mois juste pour l'installation de la ligne. Ils n'ont même pas une ligne là-bas.

• 1700

Mr. Jamieson: I think that last interjection of yours perhaps argues over the steel complex in Saskatchewan because in fact this is one of the arguments that have arisen consistently in the West, that they have to depend on Eastern Canada for virtually all of their steel supplies, so that this would help.

On the question of the freight rate being less to the tidewater than it is for a shorter distance, this, of course, is a standing complaint, but it is, I think you know, affected by the water rates, that is, the ocean freight rates and the off-shore suppliers, but I think that something has to be done in that connection. I am not altogether certain how happy B.C. would be to lose a particular advantage that it has in that regard, but that is another question.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): I wonder if the Deputy Minister could tell me whether the same little town received any assistance on that deep well? To my knowledge, it is the only one in Southern Saskatchewan. I find that they have to go down about 1,500 feet now for water and the total bill on that one well was \$50,000. This seems to be the sort of thing we are into down there now.

Mr. Francis: Mr. Chairman, I cannot tell you right at this moment, but I can certainly look it up and let you know.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): I know they started the project. They did not feel that they could wait to go through the proper channels. They were desperate.

Mr. Francis: I see. I will look it up and let you know.

Mr. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Thank you.

The Chairman: Mr. Pelletier.

M. Pelletier (Sherbrooke): Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, j'ai lu, inutile de le dire, avec beaucoup d'attention, l'entente-cadre qui a été signée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec de même que l'exposé que vous nous avez remis hier soir.

J'aurais beaucoup de questions, mais je me contenterai, si vous voulez, de quatre ou cinq, qui m'apparaissent assez importantes parce que l'entente-cadre qui vient d'être signée ouvre beaucoup de possibilités pour tout le Québec, mais surtout pour la région que j'ai l'honneur de représenter. Dans l'entente-cadre, il est dit qu'il pourra y avoir des ententes auxiliaires. J'ai lu ce que c'est qu'une entente auxiliaire, mais j'aimerais que vous précisiez un peu qui pourra prendre les initiatives. Par exemple, dans une entente auxiliaire, est-ce que le gouvernement fédéral pourra prendre l'initiative? Est-ce que ce sera le gouvernement provincial ou, les municipalités ou des corps intermédiaires ou même l'entreprise privée jusqu'à un certain point? J'aimerais savoir quel est l'agent principal qui va initier, si vous voulez, des projets. Lequel de ceux-là peut prendre l'initiative et à qui cet argent sera-t-il versé?

M. Jamieson: Je pense que votre dernière intervention constitue peut-être un argument en faveur du complexe sidérurgique en Saskatchewan, car c'est là l'un des arguments qui est constamment utilisé dans l'Ouest; le fait qu'ils dépendent de l'Est pour presque tous leurs approvisionnements en acier; il serait utile.

Quant à la question du tarif de fret qui est moins élevé jusqu'à la mer comparé à une distance plus courte, il s'agit là évidemment d'une plainte très vieille, mais je pense que vous savez qu'elle dépend des taux maritimes, c'est-à-dire des tarifs de fret océanique et des fournisseurs outre-mer, mais je pense qu'il faut faire quelque chose à ce niveau. Je ne suis pas tout à fait certain que la Colombie-Britannique soit très heureuse de perdre cet avantage qu'elle possède à ce niveau, mais c'est là une toute autre question.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Je me demande si le sous-ministre pourrait me dire si cette même petite ville a reçu une aide pour son puits profond? A ce que je sache, c'est le seul du sud de la Saskatchewan. Ils doivent maintenant aller à 1,500 pieds de profondeur pour obtenir de l'eau et la facture totale pour ce puits était de \$50,000. Voilà le genre de problème que l'on semble avoir dans cette région.

M. Francis: Monsieur le président, je ne puis vous répondre maintenant, mais je vais certainement me renseigner et je vous le ferai savoir.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Je sais qu'ils ont commencé les travaux. Ils estimaient qu'ils ne pouvaient pas attendre d'avoir passé par toute la filière. Ils étaient désespérés.

M. Francis: Je vais voir. Je vais me renseigner et je vous le ferai savoir.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Merci.

Le président: Monsieur Pelletier.

M. Pelletier (Sherbrooke): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Jamieson, it goes without saying that I read with a great deal of attention the general development agreement which was signed between the federal government and the Government of Quebec, as well as the statement which you gave us last night.

I would have many questions, but I will limit myself, if you agree, to four or five of them which seem to me to be important enough because the general agreement which has just been signed opens many possibilities for the whole of Quebec, but especially for the region which I have the honour of representing. In the general agreement, it is said that subsidiary agreement will be possible. I have read the definition of the subsidiary agreement, but I would like you to specify somewhat who will be able to take the initiative. For example, in a subsidiary agreement, can the federal government take the initiative? Is it the provincial government, or the municipalities, or intermediate groups, or even the private enterprise up to a certain point? I would like to know who will be the main agent, who will take the initiative. Who amongst them can take the initiative and to whom will the money be given?